



Paramédics

(Liste de rappel – 12 postes)

Issue du regroupement de plusieurs entreprises en transport préhospitalier de la région de l'Outaouais depuis 1989, la Coopérative des paramédics de l'Outaouais répond à plus de 45,000 appels par année, dont 28,000 donnent lieu à un transport, le tout appuyée par une flotte de 33 véhicules et plus de 250 membres, paramédics, professionnels et personnels de bureau. La Coopérative est une organisation dynamique qui a le souci du bien-être de sa main-d'oeuvre et de la qualité des services rendus à la population de l'Outaouais.

Résumé des fonctions :

Le rôle du paramédic consiste à administrer au bénéficiaire les soins qu'il requiert selon les compétences et les protocoles établis, et à le transporter de façon sécuritaire dans un établissement. Le paramédic assume les fonctions d'évaluation et de stabilisation du bénéficiaire selon les protocoles et les ressources disponibles, dans le but de pouvoir prévenir une détérioration de sa condition, avant qu'il reçoive les soins médicaux appropriés.

Qualifications et exigences :

- Posséder un diplôme d'études collégiales (DEC) en soins préhospitaliers d'urgence ou une attestation d'études collégiales (AEC) en techniques ambulancières;
- Avoir réussi les examens du PNIC;
- Détenir sa carte de statut de technicien ambulancier paramédic émise par le Registre national de la main-d'œuvre des techniciens ambulanciers;
- Posséder un permis de conduire de classe 4A valide et avoir un dossier qui contient 6 points d'inaptitude ou moins;
- N'avoir aucun empêchement judiciaire en lien avec l'emploi;
- Avoir une très bonne connaissance du français;
- Avoir une bonne connaissance de l'anglais parlé (exigence régionale);
- Avoir une bonne connaissance géographique de la région de l'Outaouais (cette exigence constitue un atout);
- Démontrer des aptitudes au travail d'équipe, à l'approche client, ainsi que la capacité à travailler sous pression;
- Avoir une bonne condition physique et psychologique.

Lieu de travail : Ensemble du territoire de l'Outaouais.

Salaire et conditions de travail : Selon la convention collective applicable aux paramédics.

Inscription :

Les personnes intéressées à cette fonction doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courriel à concours@paramedic.coop **au plus tard le 15 mars 2018 à 12h accompagné de tous les documents énumérés ci-après sans quoi la candidature ne sera pas retenue.**

- Diplôme d'études secondaires
- Photocopie du permis de conduire (classe 4A ou Ontario F)
- Preuve que vous n'avez aucun empêchement judiciaire en lien avec l'emploi postulé
- Formulaire de la SAAQ – dossier de conduite
- Preuve d'inscription au Registre national / réussite PNIC
- Numéro de TAP (lettre du CISSS/CISSSU d'appartenance)
- Certificat de naissance
- Attestation de diplôme d'études collégiales (DEC) en soins préhospitaliers d'urgence ou une attestation d'études collégiales (AEC) en techniques ambulancières